



DARES



Modifications ayant un impact sur les statistiques de demandeurs d'emploi relatives au mois de janvier 2013 (26 février 2013)

Les statistiques relatives aux demandeurs d'emploi de janvier 2013 intègrent deux modifications, l'une de nature réglementaire l'autre de nature méthodologique. Elles intègrent par ailleurs, comme chaque année, l'actualisation des coefficients de correction des variations saisonnières (CVS) et des jours ouvrables (CJO).

Ce dossier présente, en trois fiches, l'impact de ces modifications sur les statistiques de demandeurs d'emploi relatives au mois de janvier 2013.

Modification des règles de gestion des radiations administratives (fiche 1)

Depuis le 1^{er} janvier 2013, les radiations administratives prennent effet à la date de leur notification, et non plus à la date du manquement qui les motive. Ce changement de règle a pour effet de diminuer en janvier 2013 les sorties au titre des radiations et donc, d'augmenter d'autant le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois. La fiche 1 ci-jointe présente plus précisément les effets de cette modification sur les statistiques de demandeurs d'emploi.

Passage du concept d'âge en fin d'année à celui d'âge en fin de mois (fiche 2)

Les statistiques de demandeurs d'emploi par tranche d'âge sont désormais établies selon l'âge atteint en fin de mois, et non plus l'âge atteint au 31 décembre, afin de se rapprocher de l'âge courant des demandeurs d'emploi. Cette modification n'a pas d'impact sur le nombre total de demandeurs d'emploi, mais modifie la répartition des demandeurs d'emploi par tranche d'âge. Les séries sont rétopolées avec ce nouveau concept depuis 1996. La fiche 2 ci-jointe explique les effets de ce changement de concept et les quantifie pour l'année 2012.

Actualisation des corrections des variations saisonnières et des jours ouvrables (fiche 3)

Pour calculer des évolutions au mois le mois qui reflètent au mieux les évolutions du marché du travail, les séries brutes relatives aux demandeurs d'emploi et offres collectées sont corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (séries « CVS-CJO »). Une actualisation des coefficients de correction des variations saisonnières (CVS) et des jours ouvrables (CJO) est effectuée chaque année à l'occasion de la publication relative aux demandeurs d'emploi de janvier, afin de tenir compte de l'information nouvelle issue de l'année qui vient de s'achever. Comme les années précédentes, les séries issues de l'application des nouveaux coefficients CVS-CJO sont ré-estimées depuis janvier 1996. La fiche 3 ci-jointe rappelle les motivations et les principes méthodologiques de la correction des variations saisonnières et des jours ouvrables et compare les séries publiées jusqu'à présent et celles ré-estimées avec les nouveaux coefficients.

Fiche 1

Impact du changement des règles de gestion des radiations administratives sur les statistiques de demandeurs d'emploi

Présentation du changement des règles de gestion des radiations administratives

Avant le 1^{er} janvier 2013, les radiations administratives prenaient effet à la date du manquement à l'origine de la radiation (le plus souvent une absence à convocation), soit de façon rétroactive par rapport à leur date de notification au demandeur d'emploi¹.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, de nouvelles règles concernant les radiations sont entrées en vigueur. Elles reprennent des recommandations émises par le Médiateur de Pôle emploi et concernent :

- La fin de la rétroactivité : la date d'effet de la radiation correspond désormais à la date de notification au demandeur d'emploi et non plus à la date du manquement. Cette modification met fin aux indus² que générait l'ancienne règle ;
- La réduction du délai entre le manquement et la notification : les demandeurs d'emploi sont fixés plus rapidement sur leur situation. Cela résulte d'une diminution de 5 jours du délai accordé au demandeur d'emploi pour justifier un manquement, à laquelle s'ajoute une réduction progressive du temps de traitement des dossiers par Pôle emploi.

Avec l'application de la nouvelle règle, le nombre de radiations administratives présenté dans les statistiques du marché du travail portant sur janvier 2013, est plus faible que dans une situation sans changement de règle. En effet, certaines radiations, qui auraient été auparavant comptabilisées au mois de janvier, ne le seront qu'au mois de février. Il s'agit des radiations correspondant à un manquement en janvier conduisant à une notification entre le 1^{er} et le 17 février³. Ainsi, les demandeurs d'emploi concernés sont encore enregistrés sur les listes fin janvier, alors qu'en l'absence de réforme, ils auraient été considérés comme radiés en janvier. En conséquence, le nombre de demandeurs d'emploi à la fin janvier 2013 est plus élevé que ce qu'il aurait été sans modification de la règle. Un chiffrage de cet effet est présenté plus bas (*tableau 1*).

L'impact du changement de règles sur les sorties des listes pour radiations administratives devrait cependant être essentiellement transitoire. À partir du mois de février 2013, le nombre de radiations administratives devrait retrouver, en moyenne, un niveau correspondant à celui qui aurait été observé si les règles n'avaient pas été modifiées, le changement de règles ne faisant que décaler la date d'effet.

L'effet sur le nombre de demandeurs d'emploi enregistrés sur les listes devrait également être à moyen terme nettement inférieur à ce qu'il est fin janvier, même s'il pourrait rester légèrement positif. En effet, le report de la date d'effet des radiations décale d'autant la date de réinscription pour les demandeurs d'emploi qui se réinscrivent sur les listes à l'issue de leur période de radiation. A compter de la fin du premier trimestre 2013, ce décalage compensera dans une large mesure la hausse initiale du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois enregistrée en janvier.

Par ailleurs, la saisonnalité de la série pourrait être légèrement différente de celle des années précédentes. De ce fait, la série des radiations administratives corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables pourra présenter en 2013 un caractère plus heurté que par le passé.

¹ La radiation était notifiée en moyenne 30 jours environ après le manquement qui la motivait. Ce délai, en partie incompressible, vise notamment à permettre au demandeur d'emploi informé d'une possibilité de radiation de justifier le manquement constaté.

² A savoir les sommes qu'un demandeur d'emploi pouvait éventuellement percevoir entre la date de manquement et la date de notification et qu'il devait rembourser suite à sa radiation.

³ Le 17 février correspond à la date de clôture d'actualisation. Les informations postérieures à cette date ne peuvent être prises en compte pour établir les statistiques relatives au mois de janvier.

Impact de la réforme sur le nombre de demandeurs d'emploi fin janvier 2013

La modification des règles de gestion des radiations administratives a un impact à la hausse sur le nombre de demandeurs d'emploi inscrits sur les listes fin janvier 2013. En France métropolitaine, cet impact est de + 21 100 pour les demandeurs d'emploi de catégorie A et de + 24 000 pour ceux de catégories A, B, C (*tableau 1*).

Fin janvier 2013, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A s'établit à 3 169 300, soit une augmentation de + 1,4 % par rapport à décembre 2012 (+43 900 demandeurs d'emploi). Celui des catégories A, B, C s'établit à 4 680 200, soit une augmentation de + 1,3 % par rapport à décembre 2012 (+ 60 800 demandeurs d'emploi).

En l'absence de réforme, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A se serait établi à 3 148 200 en janvier 2013, en hausse de + 0,7 % par rapport à décembre 2012 (+22 800 demandeurs d'emploi), et celui de catégories A, B, C se serait établi à 4 656 200, en hausse de + 0,8 % par rapport à décembre 2012 (+36 800 demandeurs d'emploi).

Tableau 1 : Effet de la réforme des règles de gestion des radiations administratives sur le nombre de demandeurs d'emploi par catégorie fin janvier 2013 (données CVS-CJO)

	Impact de la réforme sur le nombre de demandeurs d'emploi fin janvier 2013 (en milliers)	En l'absence de réforme			Avec la réforme (chiffres publiés)		
		Effectifs à fin janvier 2013 (en milliers)	Variation déc.2012 - janv. 2013 (en milliers)	Évolution déc. 2012 - janv. 2013 (en %)	Effectifs à fin janvier 2013 (en milliers)	Variation déc.2012 - janv. 2013 (en milliers)	Évolution déc. 2012 - janv. 2013 (en %)
Catégorie A	+21,1	3 148,2	+22,8	+0,7	3 169,3	+43,9	+1,4
Catégorie B	+1,6	623,3	+7,5	+1,2	624,9	+9,1	+1,5
Catégorie C	+1,3	884,7	+6,5	+0,7	886,0	+7,8	+0,9
Catégories A, B C	+24,0	4 656,2	+36,8	+0,8	4 680,2	+60,8	+1,3

Source : Pôle emploi, Dares. Calculs des cvs-cjo : Dares.

Champ : France métropolitaine.

Impact de la réforme sur le nombre de demandeurs d'emploi par sexe

Fin janvier 2013, en France métropolitaine, l'impact de la modification des règles de gestion des radiations administratives sur le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A est de + 11 900 pour les hommes et + 9 200 pour les femmes (*tableau 2*).

Fin janvier 2013, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A augmente, par rapport au mois précédent, de + 1,8 % pour les hommes et + 1,0 % pour les femmes. En l'absence de réforme, ces évolutions auraient été respectivement de + 1,1 % et + 0,4 %.

Fin janvier 2013, en France métropolitaine, l'impact de la réforme des règles de gestion des radiations administratives sur le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C est de + 13 400 pour les hommes et + 10 600 pour les femmes (*tableau 2*).

Fin janvier 2013, le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C augmente, par rapport au mois précédent, de + 1,5 % pour les hommes et + 1,1 % pour les femmes. En l'absence de réforme, ces évolutions auraient été respectivement de + 0,9 % et + 0,7 %.

Tableau 2 : Effet de la réforme des règles de gestion des radiations administratives sur le nombre de demandeurs d'emploi par sexe fin janvier 2013 (données CVS-CJO)

	Impact de la réforme sur le nombre de demandeurs d'emploi fin janvier 2013 (en milliers)	En l'absence de réforme			Avec la réforme (chiffres publiés)		
		Effectifs à fin janvier 2013 (en milliers)	Variation déc.2012 - janv. 2013 (en milliers)	Évolution déc. 2012 - janv. 2013 (en %)	Effectifs à fin janvier 2013 (en milliers)	Variation déc.2012 - janv. 2013 (en milliers)	Évolution déc. 2012 - janv. 2013 (en %)
Catégorie A	+21,1	3 148,2	+22,8	+0,7	3 169,3	+43,9	+1,4
Hommes	+11,9	1 647,8	+17,5	+1,1	1 659,7	+29,4	+1,8
Femmes	+9,2	1 500,4	+5,3	+0,4	1 509,6	+14,5	+1,0
Catégories A, B, C	+24,0	4 656,2	+36,8	+0,8	4 680,2	+60,8	+1,3
Hommes	+13,4	2 304,1	+21,4	+0,9	2 317,5	+34,8	+1,5
Femmes	+10,6	2 352,1	+15,4	+0,7	2 362,7	+26,0	+1,1

Source : Pôle emploi, Dares. Calculs des cvs-cjo : Dares.

Champ : France métropolitaine.

Impact de la réforme sur le nombre de demandeurs d'emploi par tranche d'âge

Fin janvier 2013, en France métropolitaine, l'impact de la modification des règles de gestion des radiations administratives sur le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A est de + 6 600 pour les moins de 25 ans, + 12 900 pour les 25-49 ans et + 1 600 pour les 50 ans ou plus (*tableau 3*).

Fin janvier 2013, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A augmente, par rapport au mois précédent, de + 0,5 % pour les moins de 25 ans, + 1,5 % pour les 25-49 ans et + 1,8 % pour les 50 ans ou plus. En l'absence de réforme, ces évolutions auraient été respectivement de - 0,8 %, + 0,9 % et + 1,5 %.

Fin janvier 2013, en France métropolitaine, l'impact de la réforme sur le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C est de + 7 600 pour les moins de 25 ans, + 14 500 pour les 25-49 ans et + 1 900 pour les 50 ans ou plus (*tableau 3*).

Fin janvier 2013, le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C augmente, par rapport au mois précédent, de + 0,7 % pour les moins de 25 ans, + 1,4 % pour les 25-49 ans et + 1,4 % pour les 50 ans ou plus. En l'absence de réforme, ces évolutions auraient été respectivement de - 0,3 %, + 0,9 % et + 1,2 %.

**Tableau 3 : Effet de la réforme des règles de gestion des radiations administratives
sur le nombre de demandeurs d'emploi par tranche d'âge fin janvier 2013 (données CVS-CJO)**

	Impact de la réforme sur le nombre de demandeurs d'emploi fin janvier 2013 (en milliers)	En l'absence de réforme			Avec la réforme (chiffres publiés)		
		Effectifs à fin janvier 2013 (en milliers)	Variation déc.2012 - janv. 2013 (en milliers)	Évolution déc. 2012 - janv. 2013 (en %)	Effectifs à fin janvier 2013 (en milliers)	Variation déc.2012 - janv. 2013 (en milliers)	Évolution déc. 2012 - janv. 2013 (en %)
Catégorie A	+21,1	3 148,2	+22,8	+0,7	3 169,3	+43,9	+1,4
Moins de 25 ans	+6,6	532,5	-4,1	-0,8	539,1	+2,5	+0,5
Entre 25 et 49 ans	+12,9	1 943,8	+16,9	+0,9	1 956,7	+29,8	+1,5
50 ans ou plus	+1,6	671,9	+10,0	+1,5	673,5	+11,6	+1,8
Catégories A, B, C	+24,0	4 656,2	+36,8	+0,8	4 680,2	+60,8	+1,3
Moins de 25 ans	+7,6	763,0	-2,0	-0,3	770,6	+5,6	+0,7
Entre 25 et 49 ans	+14,5	2 936,4	+27,2	+0,9	2 950,9	+41,7	+1,4
50 ans ou plus	+1,9	956,8	+11,6	+1,2	958,7	+13,5	+1,4

Source : Pôle emploi, Dares. Calculs des cvs-cjo : Dares.

Champ : France métropolitaine.

Fiche 2

Impact du passage de l'âge en fin d'année à l'âge en fin de mois sur les statistiques de demandeurs d'emploi par tranche d'âge

La Dares et Pôle emploi publient mensuellement le nombre de demandeurs d'emploi par tranche d'âge. Jusqu'à présent, les demandeurs d'emploi étaient répartis par tranche d'âge selon l'âge atteint au 31 décembre de l'année en cours. Par exemple, un demandeur d'emploi dont le 25^e anniversaire était en septembre 2012 était comptabilisé comme demandeur d'emploi de 25 à 49 ans pour tous les mois de l'année 2012, y compris ceux avant septembre 2012 alors qu'il avait encore 24 ans.

A compter de cette publication, les données publiées par tranche d'âge reposent sur l'âge atteint à la fin du mois. Ainsi, un demandeur d'emploi dont le 25^e anniversaire arrivera en septembre 2013 sera comptabilisé parmi les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans dans les statistiques de janvier à août 2013, et parmi ceux de 25 à 49 ans dans les statistiques de septembre à décembre 2013.

Cette évolution est motivée par trois raisons :

- comme le montrent les exemples précédents, le concept d'âge en fin de mois reste proche de l'âge réel et, contrairement au concept d'âge en fin d'année, ne déforme pas la structure par âge des demandeurs d'emploi ;
- le concept d'âge en fin d'année génère une forte saisonnalité sur les séries brutes de demandeurs d'emploi par tranche d'âge. En effet, au 1^{er} janvier de chaque année, tous les demandeurs d'emploi qui auront 25 ans dans l'année changent de tranche d'âge, passant des « moins de 25 ans » aux « 25 à 49 ans ». A cette même date, les demandeurs d'emploi qui auront 50 ans dans l'année passent de la tranche d'âge des « 25 à 49 ans » à celle des « 50 ans ou plus ». Ces changements de tranche d'âge créent une saisonnalité importante sur les statistiques brutes par tranche d'âge en janvier. Même si cette saisonnalité est corrigée par les procédures de corrections des variations saisonnières, il est préférable d'éviter de générer une telle saisonnalité artificielle ;
- enfin, le passage au concept d'âge en fin de mois améliore la comparabilité des statistiques sur le marché du travail avec les résultats de l'enquête Emploi de l'Insee qui retient un concept d'âge courant (à la date d'enquête dans ce cas) depuis la publication du premier trimestre 2011 ; ce concept est également utilisé par Eurostat.

Cette modification n'a aucun impact sur le nombre total de demandeurs d'emploi, mais en a un sur les séries par tranche d'âge. Cet impact est d'ampleur et de sens différents selon la tranche d'âge considérée : le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans augmente ; celui des « 50 ans et plus » diminue ; celui des « 25-49 ans » peut, selon la taille respective des cohortes de demandeurs d'emploi de 24 ans et de 49 ans, augmenter ou diminuer. Les séries statistiques mensuelles par tranche d'âge sont recalculées avec cette nouvelle règle, depuis janvier 1996.

En moyenne sur l'année 2012 (cf. tableau), en France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A (respectivement ABC) de moins de 25 ans s'accroît de 42 500 (resp. + 63 800) suite au passage à l'âge en fin de mois, soit + 9,0 % (resp. + 9,6 %). Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A de 25 à 49 ans décroît de 17 100 (resp. - 25 000), soit - 0,9 % (resp. - 0,9 %). Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A de 50 ans ou plus décroît de 25 400 (resp. - 38 800), soit - 4,0 % (resp. - 4,2 %).

Au-delà de ces écarts en niveau, les évolutions mensuelles du nombre de demandeurs d'emploi par tranche d'âge qui ont été observées sur le passé peuvent, également, être légèrement modifiées.

**Tableau : Nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois par sexe et tranche d'âge
selon le concept d'âge utilisé, en moyenne sur l'année 2012**

	Catégorie A				Catégories ABC				Catégories BC			
	Niveau - âge en <u>fin de</u> <u>mois</u>	Niveau - âge en <u>fin</u> <u>d'année</u>	Écart absolu (1)-(2) En milliers	Écart relatif (1)/(2)- 1 En %	Niveau - âge en <u>fin de</u> <u>mois</u>	Niveau - âge en <u>fin</u> <u>d'année</u>	Écart absolu (1)-(2) En milliers	Écart relatif (1)/(2)- 1 En %	Niveau - âge en <u>fin de</u> <u>mois</u>	Niveau - âge en <u>fin</u> <u>d'année</u>	Écart absolu (1)-(2) En milliers	Écart relatif (1)/(2)- 1 En %
	(1) En milliers	(2) En milliers			(1) En milliers	(2) En milliers			(1) En milliers	(2) En milliers		
Moins de 25 ans	512,9	470,4	42,5	9,0	731,8	668,0	63,8	9,6	218,9	197,6	21,3	10,8
Entre 25 et 49 ans	1 853,3	1 870,4	-17,1	-0,9	2 815,3	2 840,3	-25,0	-0,9	962,0	969,8	-7,8	-0,8
50 ans et plus	616,6	642,0	-25,4	-4,0	886,7	925,5	-38,8	-4,2	270,0	283,6	-13,6	-4,8
Total	2 982,9	2 982,9	0,0	0,0	4 433,8	4 433,8	0,0	0,0	1 451,0	1 451,0	0,0	0,0
Hommes de moins de 25 ans	268,2	246,7	21,5	8,7	369,0	338,0	31,0	9,2	100,8	91,2	9,6	10,5
Hommes de 25 à 49 ans	953,9	962,2	-8,3	-0,9	1 389,9	1 402,6	-12,7	-0,9	436,1	440,3	-4,2	-1,0
Hommes de 50 ans et plus	325,9	339,0	-13,1	-3,9	425,6	444,0	-18,4	-4,1	99,7	105,0	-5,3	-5,0
Total	1 547,9	1 547,9	0,0	0,0	2 184,5	2 184,5	0,0	0,0	636,6	636,6	0,0	0,0
Femmes de moins de 25 ans	244,7	223,7	21,0	9,4	362,9	330,1	32,8	9,9	118,1	106,4	11,7	11,0
Femmes de 25 à 49 ans	899,4	908,2	-8,8	-1,0	1 425,4	1 437,7	-12,3	-0,9	525,9	529,5	-3,6	-0,7
Femmes de 50 ans et plus	290,8	303,0	-12,2	-4,0	461,1	481,6	-20,5	-4,3	170,3	178,5	-8,2	-4,6
Total	1 434,9	1 434,9	0,0	0,0	2 249,3	2 249,3	0,0	0,0	814,4	814,4	0,0	0,0

Sources : Pôle emploi, Dares – fichiers STMT.

Données brutes, moyennes sur l'année 2012.

Champ : France métropolitaine.

Fiche 3

Révision des séries corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables des demandeurs d'emploi inscrits et des offres d'emploi

La correction des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables

Les statistiques mensuelles sur le marché du travail sont susceptibles d'être affectées par des phénomènes saisonniers et par le nombre de jours ouvrables dans le mois. Par exemple, de 1996 à 2012, le nombre brut de demandeurs d'emploi en catégorie A a systématiquement augmenté entre les mois de juillet et août, et systématiquement diminué entre mars et avril, quelle que soit la conjoncture. Aussi, pour calculer des évolutions au mois le mois qui reflètent au mieux les évolutions du marché du travail, les séries brutes sont corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (séries « CVS-CJO »).

Les sources de révision

Afin de tenir compte de l'évolution de la saisonnalité ou de l'impact des jours ouvrables, la Dares mène chaque année, avant la publication fin février des statistiques relatives à janvier, une campagne d'actualisation des corrections des variations saisonnières (CVS) et des jours ouvrables (CJO). Cette campagne conduit à modifier l'ensemble des séries CVS-CJO diffusées dans la publication mensuelle sur la période janvier 1996 – décembre 2012. Ainsi, les séries de la publication de ce mois (portant sur les demandeurs d'emploi inscrits et les offres collectées par Pôle emploi en janvier 2013) diffèrent des séries publiées les mois précédents, les coefficients de correction des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables ayant été réestimés sur l'ensemble de la période 1996-2012.

La correction CVS-CJO repose sur une estimation de l'ampleur des effets saisonniers et de l'impact des jours ouvrables. Lorsque la volatilité des séries brutes est essentiellement saisonnière ou liée aux jours ouvrables, cette estimation est assez précise, et les séries CVS-CJO sont peu révisées d'une année sur l'autre lors de la campagne d'actualisation des coefficients. C'est le cas notamment des séries de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois. En revanche, lorsque les séries brutes présentent au mois le mois d'importantes fluctuations qui ne sont pas liées à la saisonnalité ou au nombre de jours ouvrables, il est plus délicat d'isoler l'impact de ces facteurs. L'estimation des coefficients CVS-CJO peut alors être entourée d'une plus grande incertitude, et la révision annuelle des séries CVS-CJO peut être plus importante. C'est le cas de certaines séries d'entrées ou de sorties des listes de demandeurs d'emploi et des flux d'offres d'emploi.

De façon générale, l'actualisation des corrections pour variations saisonnières et des jours ouvrables rend moins volatiles au mois le mois les évolutions observées pour l'ensemble des séries au cours de la dernière année.

Les principales révisions pour 2012

- Sur la série du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A (France métropolitaine) :

L'évolution mensuelle du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A est révisée à la baisse en septembre 2012 (passant de +1,6 % à +1,2 %), mai 2012 (de +1,2 % à +0,9 %) et, dans une moindre mesure octobre 2012 (de +1,5 % à +1,3 %). A l'inverse, elle est révisée à la hausse en février 2012 (de +0,2 % à +0,5 %), avril 2012 (de +0,1 % à +0,4 %), décembre 2012 (de +0,0 % à +0,3 %) et, dans une moindre mesure, janvier 2012 (de +0,5 % à +0,7 %).

Au final, sur l'année 2012, l'évolution en glissement annuel du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A s'élève à +10,0 %, comme dans la publication précédente.

Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A s'établit à 3 125 400 fin décembre 2012, soit 7 500 de moins que le niveau publié le mois dernier.

- Sur la série du nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C (France métropolitaine) :

L'évolution mensuelle du nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C est révisée à la baisse en octobre 2012 (passant de +1,6 % à +1,2 %), et à la hausse en janvier 2012 (passant de +0,1 % à +0,4 %), ainsi que, dans une moindre mesure, avril 2012 (de +0,2% à +0,4%) et décembre 2012 (de +0,2% à +0,4%).

Au final, sur l'année 2012, l'évolution en glissement annuel du nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C s'élève à +8,8 %, comme dans la publication précédente.

Le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C s'établit à 4 619 400 fin décembre 2012, soit 8 200 de moins que le niveau publié le mois dernier.

Tableau 1 : Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A
(données cvs-cjo ; France métropolitaine)

Date	DEFM de catégorie A					
	Niveau		Evolution mensuelle (en %)		Evolution annuelle (en %)	
	Nouvelle série	Ancienne série	Nouvelle série	Ancienne série	Nouvelle série	Ancienne série
janvier-2012	2 862 800	2 861 700	0,7	0,5	6,2	6,2
février-2012	2 875 800	2 867 900	0,5	0,2	6,3	6,2
mars-2012	2 892 300	2 884 500	0,6	0,6	7,2	7,2
avril-2012	2 902 700	2 888 800	0,4	0,1	7,7	7,5
mai-2012	2 927 600	2 922 100	0,9	1,2	8,0	8,0
juin-2012	2 949 800	2 945 800	0,8	0,8	7,8	7,8
juillet-2012	2 987 800	2 987 100	1,3	1,4	8,6	8,5
août-2012	3 014 800	3 011 000	0,9	0,8	9,3	9,2
septembre-2012	3 050 000	3 057 900	1,2	1,6	9,9	10,1
octobre-2012	3 090 000	3 103 300	1,3	1,5	10,5	10,6
novembre-2012	3 117 400	3 132 600	0,9	0,9	10,8	10,8
décembre-2012	3 125 400	3 132 900	0,3	0,0	10,0	10,0

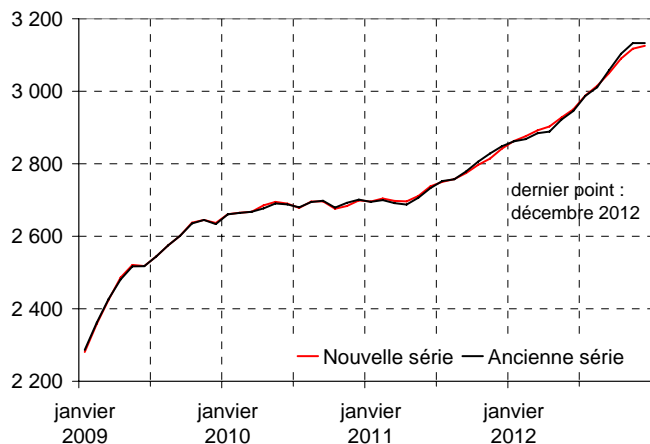
Sources : Pôle emploi, Dares – fichiers STMT.

Tableau 2 : Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégories A, B, C
(données cvs-cjo ; France métropolitaine)

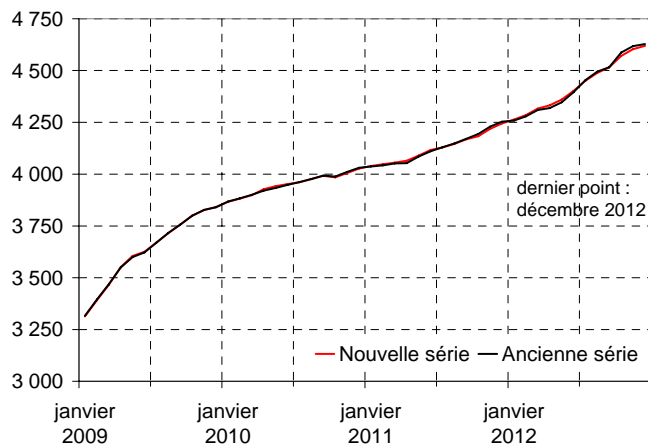
Date	DEFM de catégories A, B, C					
	Niveau		Evolution mensuelle (en %)		Evolution annuelle (en %)	
	Nouvelle série	Ancienne série	Nouvelle série	Ancienne série	Nouvelle série	Ancienne série
janvier-2012	4 262 900	4 258 200	0,4	0,1	5,5	5,5
février-2012	4 285 000	4 278 600	0,5	0,5	5,9	5,8
mars-2012	4 316 300	4 309 300	0,7	0,7	6,4	6,4
avril-2012	4 332 000	4 318 500	0,4	0,2	6,6	6,5
mai-2012	4 359 700	4 347 100	0,6	0,7	6,6	6,4
juin-2012	4 401 300	4 395 500	1,0	1,1	6,9	6,9
juillet-2012	4 451 000	4 453 800	1,1	1,3	7,8	7,9
août-2012	4 489 100	4 494 600	0,9	0,9	8,3	8,4
septembre-2012	4 515 400	4 515 500	0,6	0,5	8,3	8,3
octobre-2012	4 570 500	4 587 000	1,2	1,6	9,3	9,4
novembre-2012	4 603 100	4 617 400	0,7	0,7	9,1	9,2
décembre-2012	4 619 400	4 627 600	0,4	0,2	8,8	8,8

Sources : Pôle emploi, Dares – fichiers STMT.

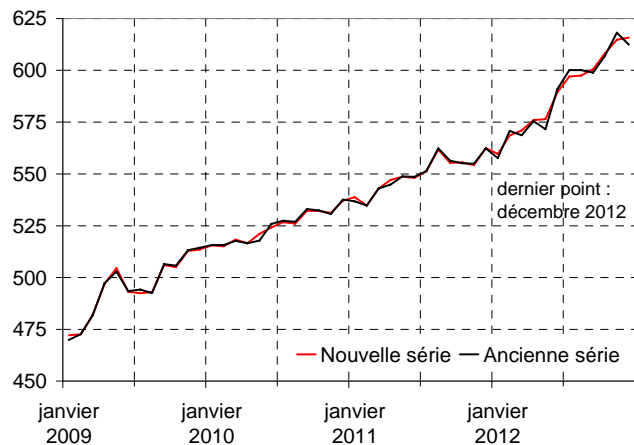
Graphique 1 : Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A (cvs-cjo, en milliers)



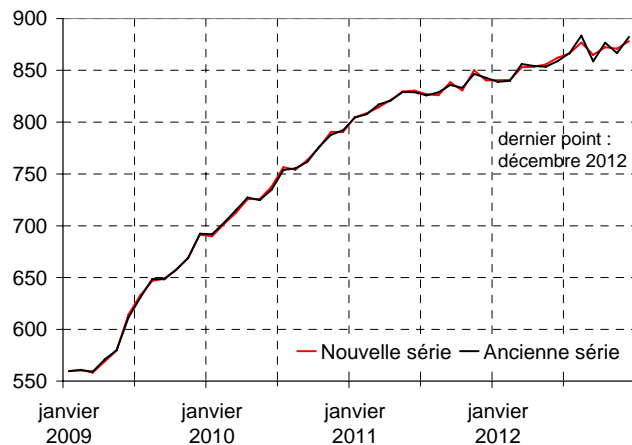
Graphique 2 : Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégories A, B, C (cvs-cjo, en milliers)



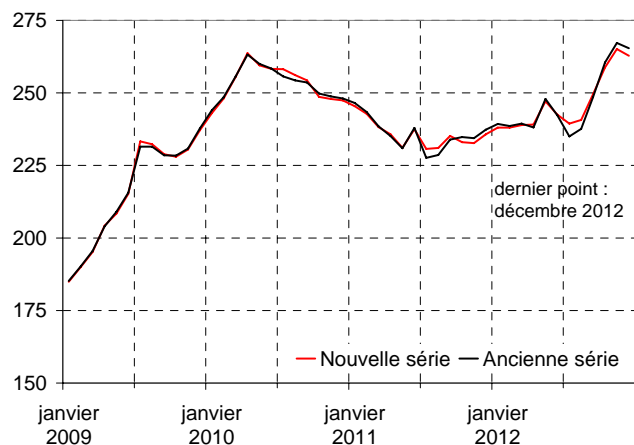
Graphique 3 : Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie B (cvs-cjo, en milliers)



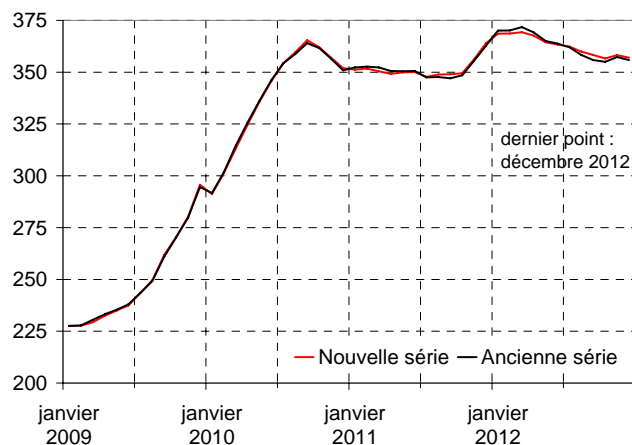
Graphique 4 : Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie C (cvs-cjo, en milliers)



Graphique 5 : Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie D (cvs-cjo, en milliers)

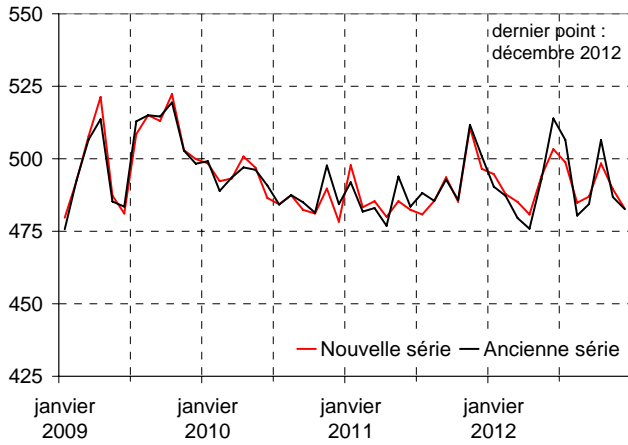


Graphique 6 : Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie E (cvs-cjo, en milliers)

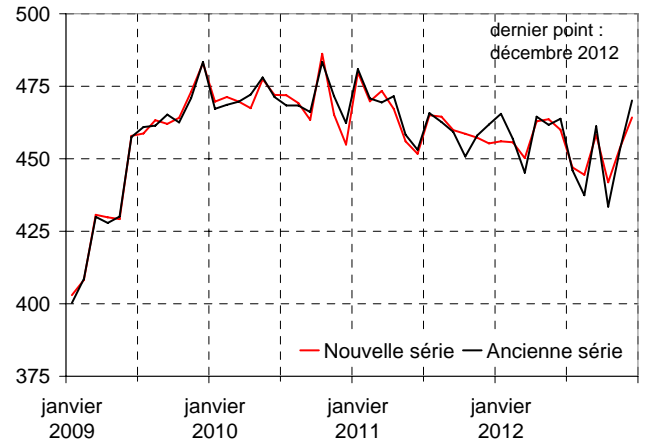


Sources des graphiques : Pôle emploi, Dares – fichiers STMT.
Champ : France métropolitaine.

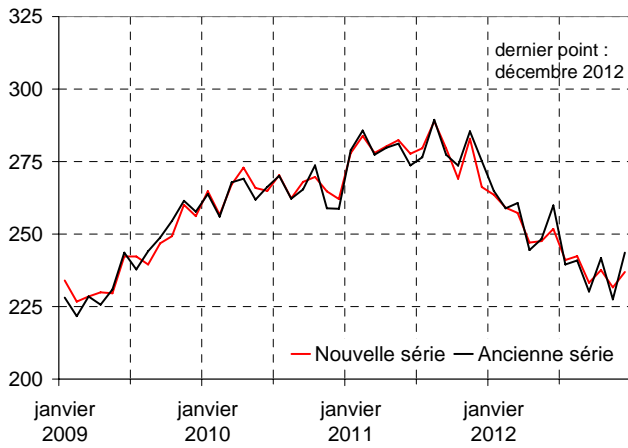
**Graphique 7 : Entrées à Pôle emploi en catégories A, B, C
(cvs-cjo, en milliers)**



**Graphique 8 : Sorties à Pôle emploi en catégories A, B, C
(cvs-cjo, en milliers)**



**Graphique 9 : Offres d'emploi collectées par Pôle emploi
(cvs-cjo, en milliers)**



Sources des graphiques : Pôle emploi, Dares – fichiers STMT.
Champ : France métropolitaine.